atelier de la donnée centre-val de loire

Fiche pratique

Plan de gestion de données : quand et comment le transmettre ?

Cas de l'ANR et du programme cadre Horizon Europe

De quoi parle-t-on ?

Le Plan de Gestion de Données, abrégé PGD ou DMP (Data Management Plan), est un document permettant **d'expliquer comment sont créées, collectées, gérées, stockées et partagées les données dans le cadre d'un projet de recherche** (En savoir plus). Bien qu'inscrit dans un objectif de science ouverte, le PGD doit **décrire l'ensemble des données** utilisées dans le cadre du projet de recherche, **qu'elles soient ouvertes ou non**.

Considéré comme un **livrable à part entière**, il doit être **mis à jour régulièrement** au cours du projet, et transmis aux financeurs à **différentes échéances.**

Les exigences de l'ANR

Quand ?

- **Version initiale** dans les 6 premiers mois (**à compter de la date de démarrage scientifique du projet**),
- **Version intermédiaire** mise à jour lors de l'évaluation à mi-parcours (pour les projets de plus de 30 mois financés **avant 2024**),
- **Version finale** complète à la fin du projet.

Les dates de ces échéances sont consultables :

- dans la **convention** et l'acte **attributif de financement**,
- dans le système d'information de l'ANR (**SIM**) ou dans **OASIS**, outil de suivi scientifique des projets soutenus par l'ANR.

Comment ?

Dépôt du PGD au format PDF dans **OASIS**

Quel modèle ?

Modèle ***« Science Europe : modèle structuré ».***

Les exigences du programme cadre Horizon Europe

Liste non exhaustive des programmes financés : *European Research Council (ERC), Actions Marie Sklodowska Curie (MSCA), European Innovation Council (EIC).*

Quand ?

- **Version initiale** dans les 6 premiers mois (**à compter de la signature de la convention de subvention**),
- **Version actualisée** mise à jour en cours de projet (pour les projets de plus de 12 mois),
- **Version finale** complète à la fin du projet.

Comment ?

Via le **portail européen Funding & Tenders.**

Quel modèle ?

Deux modèles au choix :

- Modèle Horizon Europe *(V1.1 du 01.04.2022).*
- Modèle ***« Science Europe : modèle structuré ».***

Outil de rédaction de plans de gestion de données en ligne : DMP OPIDoR

Attention

Si des **accords de consortium** ont été établis dans le cadre du projet, et qu'ils définissent des **conditions particulières en matière de gestion des données**, celles-ci doivent être abordées dans le plan de gestion de données (Ex. propriété des données, règles de confidentialité, propriété intellectuelle…).

V1.2 du 02/02/2026

Besoin d'aide ? Contacter l'ADCVL